



**PRÉFET
DU PUY-DE-
DÔME**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

dossier n° DP 063 353 23 A0003

date de dépôt : 14 février 2023
demandeur : Monsieur DUPARANT Frank
pour : Ravalement de façades
adresse terrain : 3 Rue De L'École, à
Saint-Germain-l'Herm (63 630)

Commune de Saint-Germain-
l'Herm

ARRÊTÉ
de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de l'État

Le maire de Saint-Germain-l'Herm,

Vu la déclaration préalable présentée le 14 février 2023 par Monsieur DUPARANT Frank demeurant 3 Rue De L'École, Saint-Germain-l'Herm (63 630) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le ravalement de façades ;
- sur un terrain situé 3 Rue De L'École, à Saint-Germain-l'Herm (63 630) ;
- sur la parcelle cadastrée AB 539 ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu les règles générales d'urbanisme et notamment les articles L.111-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;

Considérant que le projet consiste au ravalement des façades ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine.

Les enduits seront de teinte et d'aspect similaire à la façade déjà traitée pour une homogénéité de l'ensemble ;

Les encadrements de baies seront réalisés au badigeon de chaux d'un ton beaucoup plus clair que celui de la façade et d'une largeur de l'ordre de 20 cm ;

A Saint Germain L'Herm,

Le 07/03/2023

Le maire,

M^{me} Chantal Desjardes

